

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 SEPTEMBRE 2017

L'an deux mille dix-sept, le 25 septembre à 19 heures, le Conseil Municipal de la commune de Saint-Geniès Bellevue s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sur convocation régulière du 19 septembre 2017, sous la présidence de Monsieur Jacques MAZEAU, Maire.

Etaient présents : Mesdames CHÈNE, CLAEYS (arrivée en cours de séance après le vote du point 3), GENAILLE, GILLES, MARTIN, MONNEREAU, PAIN, ROCA, Messieurs ANDREU, ARTIGUE, DAVID, GUSTAVE, OTAL, RUBIO, VALLARD.

Etaient absentes et représentées : Mme MELCHIOR par Mme GENAILLE. Mme CLAEYS par Mme MARTIN jusqu'au point 4.

Monsieur VALLARD donne lecture du compte-rendu de la séance du 26 juin 2017. Ce compte-rendu est adopté à l'unanimité.

Madame MONNEREAU est désignée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire ouvre la séance et propose l'ordre du jour suivant :

- Demande de subvention pour aménagement d'un trottoir avenue Bellevue
- Réalisation d'un emprunt
- Autorisation de conventionnement pour la réhabilitation des stations d'assainissement autonomes
- Projet d'étude centre bourg
- Modification des tarifs du restaurant scolaire et de l'accueil de loisirs
- Versement d'une aide pour les sinistrés de l'ouragan Irma
- Décisions budgétaires modificatives
- Création de postes
- Questions diverses.

1/ DEMANDE DE SUBVENTION POUR AMÉNAGEMENT D'UN TROTTOIR AVENUE BELLEVUE

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal le projet d'aménagement d'un trottoir sur la RD 61 (Avenue Bellevue).

Il permettrait de créer un accès sécurisé aux nouveaux commerces et consisterait en la réalisation d'un cheminement piéton depuis le chemin de la Perrière jusqu'à la traversée piétonne après l'impasse Marguerite Dauza, soit environ 180 ml.

Le montant des travaux a été estimé à 155 397,80 €HT.

Une demande de subvention sera faite auprès du Conseil Départemental.

L'étude d'enfouissement des réseaux électriques et de téléphonie sera réalisée.

Accord à l'unanimité.

2/ RÉALISATION D'UN EMPRUNT

Cet emprunt permettra de financer à hauteur de 300 000 € l'achat du terrain appartenant à Monsieur Dufaur de Montfort.

Après avoir pris connaissance des propositions des différents organismes bancaires, le Conseil Municipal, à l'unanimité

- Approuve l'offre de la Caisse Régionale du Crédit Agricole Toulouse 31 qui consiste en un prêt de 300 000 € sur 15 ans au taux fixe de 1,32% :

3/ AUTORISATION DE CONVENTIONNEMENT POUR LA RÉHABILITATION DES STATIONS D'ASSAINISSEMENT AUTONOMES

Monsieur le Maire présente le dispositif de l'Agence de l'Eau Adour Garonne qui permettrait à un propriétaire d'assainissement non collectif de bénéficier d'une aide de l'Agence pour la réhabilitation de son installation.

Suite à un diagnostic préalable réalisé par notre prestataire, la société VEOLIA, sur les installations d'assainissement autonomes de la commune, il s'avère qu'à ce jour une seule installation remplit les critères d'éligibilité à ce dispositif d'aide.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité

- Sollicite l'aide financière de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne pour la réhabilitation de l'installation d'assainissement autonome du propriétaire éligible et autorise Monsieur le Maire à signer les conventions afférentes à ce dossier.

4/ PROJET D'ÉTUDE CENTRE BOURG

Le Bureau d'Etudes Pour Une Ville Aimable (PUVA) a présenté son projet de mission d'étude du Centre Bourg de la commune aux élus lors d'une réunion en mairie.

Il propose de mener cette étude prospective en trois phases :

- Diagnostic et Enjeux
- Plan de référence
- Programme d'action

Une démarche de participation et concertation se construira autour de réunions et d'ateliers.

L'étude sera réalisée en lien avec la révision du PLU.

Le Conseil Municipal donne son accord pour le choix du bureau d'études.

5/ MODIFICATION DES TARIFS DU RESTAURANT SCOLAIRE ET DE L'ACCUEIL DE LOISIRS

Le traiteur a augmenté le prix du repas de 1,885%. Il passe à 2,633 € TTC.

Il est proposé de répercuter cette hausse de 0,05 € sur chaque tranche de tarification au restaurant scolaire et à l'accueil de loisirs.

Le prix du repas pour les adultes extérieurs au service sera de 3,40 €.

Accord à l'unanimité.

6/ VERSEMENT D'UNE AIDE POUR LES SINISTRES DE L'OURAGAN IRMA

Afin de marquer sa solidarité aux habitants des îles de Saint-Martin et de Saint-Barthélémy, le Conseil Municipal décide l'attribution d'une aide de 500 € qui sera versée à la Fondation de France.

7/ DÉCISIONS BUDGÉTAIRES MODIFICATIVES

Désignation	Dépenses	
	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D-611 : Contrats de prestation de service	500.00 €	
D-6574 : Fondation de France – Solidarité Antilles		500.00 €

8/ CRÉATION DE POSTES

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal les créations de 2 postes d'adjoints techniques occasionnels pour le service entretien des locaux.

- Un poste pour 6 mois à compter du 01/11/2017 pour 32 heures hebdomadaires.
- Un poste pour 6 mois à compter du 01/10/2017 à temps complet.

Accord du Conseil Municipal.

9/ QUESTIONS DIVERSES

• Rentrée scolaire

Comme l'an dernier, le stationnement et la circulation des véhicules ont été interdits chemin de l'Enguille devant les portails le jour de la rentrée.

Monsieur GUSTAVE signale l'ouverture d'une 7^{ème} classe en élémentaire. Les effectifs sont de 160 élèves. La maternelle reste à 3 classes avec 71 élèves.

La mairie a été informée par l'inspection d'académie de la possibilité de changer l'organisation de la semaine scolaire et des modalités de ce changement.

Les directrices ont exprimé leur souhait de passer à 4 jours de classe à la rentrée de septembre 2018.

• Révision du PLU

Suite au marché pour le choix du Bureau d'Etudes en groupement de commande, les cinq sociétés les mieux classées ont été auditionnées. L'Agence Technique Départementale prépare le rapport final d'analyse des offres.

• Travaux

▪ La réfection de tronçons de trottoirs va être entreprise sur les voies suivantes : rue Principale – chemin de Bouzigues – Rue du Ruisseau – Chemin de la Perrière – Rue des Pyrénées – rue des Vignes.

▪ Le 2^{ème} coussin berlinois Chemin des Bordettes va être enlevé pour création d'un ralentisseur.

▪ L'accord a été donné pour la réfection de la chaussée rue du Ranch.

• Fête Locale

Monsieur VALLARD souligne la bonne organisation de la fête par la nouvelle équipe du Geniès dans l'Air. La fête a été de qualité avec un très beau feu d'artifice. Il y a eu de bons retours de la part des administrés.

- **Forum des associations**

Il y a moins de monde que d'habitude. Peut-être en raison de la date tardive.

Pour l'an prochain, il sera étudié la possibilité de le faire en même temps que la fête.

- **Fête du bonheur**

Mme MARTIN rappelle le déroulé de la journée avec un démarrage à 10 heures à la Médiathèque pour un petit-déjeuner offert par la municipalité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.